

# UNE AFFAIRE TRÈS PARISIENNE... POUR L'INSTANT...

18

Yvanne Chenouf

**La mairie de Paris a décidé, unilatéralement, de retirer des bibliothèques scolaires deux livres (nationalement et internationalement primés) pour « deux ou trois vignettes choquantes ». Nous faisons ici la chronologie de cette « lamentable histoire », pour reprendre la phrase du directeur du Centre de Formation des animateurs, en prévision d'un dossier à venir sur les problèmes posés par la censure concernant la lecture des enfants.**

En 1997, Jacques Chirac, alors maire de Paris, lance un Plan Lecture dans lequel figure la mise en place d'une BCD par école, pourvue d'un animateur employé sur le temps de la pause méridienne, de l'étude et des vacances. Un Centre de formation (Centre Paris Lecture<sup>1</sup>) assure l'accompagnement et la théorisation des actions conduites. Le dispositif compte aujourd'hui 667 animateurs pour 660 espaces lecture ; un comité se réunit tous les mois pour choisir, acheter et diffuser les livres nécessaires aux projets collectifs et aux besoins singuliers des enfants (des mallettes conséquentes sur des thèmes, des auteurs...). Tout le monde peut participer à ce comité qui s'élargit une fois par an, pour ultime validation, aux représentants de l'Académie et de la Ville de Paris. Le 22 septembre 2016, à la réception de la dernière sélection, une directrice d'école maternelle demande que soit retiré le livre *Beta... Civilisations*<sup>2</sup> (volume 1) « pas du tout adapté aux enfants » ; une même requête suivra pour le *Dictionnaire fou du corps*<sup>3</sup>. En cause, des « vignettes pouvant choquer les jeunes enfants et leurs parents ». Le Centre Paris Lecture engage alors une discussion avec les directeurs pour défendre ce choix et livrer quelques réactions d'enfants : pour *Beta... Civilisations*<sup>4</sup> (« C'est un livre qui parle de tout, il faut être concentré car ça change à chaque page ! Il parle des dino-

saures, des explosions, des singes, des humains et même de Donald ! Il nous interroge, on a envie de comprendre si tout est vrai ! C'est vraiment un livre pour nous, on peut le lire dans n'importe quel sens, il a tellement d'images qu'on en découvre une à chaque fois qu'on prend le livre ! On est curieux de connaître la suite, Alpha<sup>5</sup> c'était le passé, Beta le présent, donc, le troisième ce sera le futur ! ») et pour le Dictionnaire fou du corps<sup>6</sup> (« Ce livre dit tout du corps... il y a des images, des croquis et de l'art ! Les définitions sont drôles car elles parlent de notre vie et ne sont pas classiques comme dans les autres dictionnaires ! Il est aussi bien pour les petits que pour les grands, on peut s'amuser à inventer des définitions... »). Certains animateurs, stupéfaits de la remise en cause de la légitimité du comité de sélection, s'insurgent (« Je trouve réducteur de classer ces livres X pour deux images qui font, somme toute, partie de la vie quotidienne et que risque-t-on auprès des enfants à part des rires idiots hinbinbin ? Beaucoup de bruits pour pas grand-chose... »), d'autres cherchent des solutions (masquer les vignettes incriminées, réserver les ouvrages au fonds pédagogique sans accès libre pour les enfants...). Au Centre Paris Lecture on continue d'expliquer l'intérêt de proposer des livres complexes avec plusieurs entrées mais, le 7 octobre, la DASCO<sup>7</sup> envoie une note aux terrains demandant de rapporter les deux livres dans les circonscriptions. Indignation dans les rangs des professionnels les plus engagés (« Comment parler du corps sans nommer toutes les parties ? Doit-on rappeler le rôle d'un dictionnaire ? »,

« Nous attendons des réponses claires et précises sur ce qui « peut » choquer enfants et parents. », « Quelle stratégie devrions-nous mettre en œuvre pour empêcher l'ordre moral et la censure de s'exercer ? »), silence prudent chez les autres. Le 10 octobre, une lettre parvient aux services de la DASCO pour obtenir des explications (aucun retour négatif des parents ou des enfants n'ayant été enregistré dans les BCD). Certains directeurs d'école en profitent pour regretter le manque d'« histoires » dans les mallettes proposant de se substituer à l'instance de sélection et de faire leur choix eux-mêmes, après répartition du budget dans chaque lieu. Le 11 octobre, l'éditeur des deux livres (Thierry Magnier) réagit : « Aujourd'hui plus que jamais, nous devons rester vigilants pour que les œuvres puissent circuler librement et pour que le plus grand nombre puisse y accéder ! »<sup>8</sup>. L'équipe du Salon du livre et de la presse de Montreuil lui emboîte le pas (« La littérature jeunesse permet d'appréhender toutes sortes de questions [à travers] une multiplicité de regards d'artistes qui vont toucher les sensibilités et permettre d'entrer dans la complexité du monde »). Le 13, le Syndicat CGT des animateurs de la ville de Paris, qui a demandé à Anne Hidalgo de se positionner, obtient une réunion à la DASCO. Pendant que quelques directeurs d'école maternelle continuent de réclamer des livres « adaptés aux enfants », sans expliquer ce

(1) Des classes-lecture aux actions-lectures, Robert CARON, A.L. n°83, p.53, sept. 2003 : [http://www.lecture.org/revues\\_livres/actes\\_lectures/AL/AL83/page53.PDF](http://www.lecture.org/revues_livres/actes_lectures/AL/AL83/page53.PDF) (2) Beta... civilisations-volume 1, Jens Harder, Actes Sud-L'An 2, 2014. (3) Dictionnaire fou du corps, Katy COUPRIE, Thierry Magnier, novembre 2012. (4) Lauréat du Prix de l'audace lors de la 37e édition du Festival d'Angoulême. (5) Alpha... directions, Jens HARDER, Actes Sud-L'An 2, janvier 2009. (6) Pépite du livre OVNI, lors du Salon du Livre et de la Presse de Montreuil, primé à la Foire du Livre de Bologne, 2012. (7) Direction des Affaires Scolaires de la Ville de Paris. (8) « Thierry Magnier proteste contre la censure de la DASCO » : <http://www.livreshebdo.fr/article/thierry-magnier-proteste-contre-la-censure-de-la-dasco>.

qu'ils entendent par là, le Centre Paris Lecture continue d'expliquer (« *Les enfants de maternelle ne sont pas « un public », ni une population particulière, ils sont comme tous les enfants, ils vont voir des images, élaborer des hypothèses, réfléchir, chercher à comprendre, se défendre s'ils se sentent mal à l'aise, trouver une interprétation satisfaisante, ils ne sont pas sans arrêt la proie de leurs émotions incontrôlées comme on voudrait nous le faire croire...* »). Le 18 octobre, le Syndicat CGT diffuse un tract précisant que (« *les livres et les éditeurs courageux sont là pour nous éviter une sclérose non seulement des mentalités mais de la pensée. Nous affirmons que nous préfererons toujours les livres « engagés » plutôt que ceux « encagés »...* ») et, le 19, le SNUIPP, arguant du professionnalisme du Comité de Sélection, réclame le maintien des livres en BCD avec une médiation d'adultes. Le 21 octobre, l'adjointe à la Mairie de Paris (Affaires Scolaires, Réussite Educative, Rythmes éducatifs) rassure l'éditeur sur l'attachement historique de la Ville à la liberté d'expression et « *confirme que les deux ouvrages..., dont je tiens particulièrement à saluer l'originalité et la qualité, seront versés... dans les fonds des bibliothèques municipales, dans un cadre plus adapté à l'âge des lecteurs* ». Le courrier, alambiqué, provoque la colère des animateurs (« *Où se trouve la cohérence entre l'ouverture de cette expression culturelle que promeut la Ville de Paris et qui lui est apparemment chère et la décision de remettre ces ouvrages en bibliothèque ? S'ils ne sont pas appropriés à la lecture des enfants de maternelle et élémentaire, où vont-ils être positionnés dans*

*ces lieux ?* »). La résistance s'organise (ne pas rendre les livres, mieux expliquer les choix...) quand, le 25 octobre, une journaliste de L'Obs' (version en ligne) demande à rencontrer le directeur du Centre Paris Lecture (accord refusé par les instances hiérarchiques et détourné vers le service de presse de l'hôtel de ville). Le 26 octobre, Libération prend contact et, le 28, François Morel s'empare de ce sujet dans sa chronique (France Inter)<sup>9</sup>. Le même jour, L'Obs' donne la parole à Thierry Magnier : « *Éditer un livre pour la jeunesse, ou éditer un livre simplement ou plutôt un dictionnaire, est une grande responsabilité, un défi mais aussi un jeu, un mélange de mots, d'images, de citations, autour du corps, un mélange savoureux, calculé, pesé et jubilatoire. Un livre à partager dans une famille du plus petit au plus grand, pour en parler justement, pour se construire, se connaître, connaître l'autre. Mais quoi de plus facile, pour une municipalité, une bibliothèque, une école, de retirer les livres, pour répondre au plus vite aux réclamations et protestations des parents ou des groupuscules religieux. Une seule plainte et on ouvre le parapluie au détriment de la création, de l'enrichissement intellectuel, on empêche ainsi aux enfants les plus démunis l'accès à ces livres mis en lectures publiques* ». Dans la suite, la FCPE fait paraître un communiqué réclamant que les espaces lecture des écoles parisiennes soient « *des berceaux de culture et de lectures plurielles, à partir d'ouvrages de qualité, ouvrant sur la connaissance scientifique et l'altérité, éga-*

lement susceptibles de stimuler l'imagination créatrice des enfants ». Le 3 novembre, c'est au tour de l'Association des Bibliothèques de France de s'élever contre le retrait (« Il est essentiel de faire confiance au professionnalisme des bibliothécaires, des animateurs, des éditeurs et de tous les professionnels qui accompagnent les enfants dans leur lecture. C'est pourquoi l'ABF demande à la Ville de Paris de revenir sur ses positions et de laisser circuler librement ces ouvrages »). Dans Libération, le 4 novembre, la chargée des Affaires Scolaires commence un rétropédalage (« Cette affaire est partie d'une maladresse. Je veux lever le malentendu : il n'y a aucune volonté politique de choisir les livres à la place des professionnels, et bien évidemment, aucune volonté de censure, c'est une idée insupportable... Les livres n'ont pas été retirés, ils ont été « rappelés » : ils sont toujours physiquement dans les écoles. Une discussion est toujours en cours au sein de notre administration ») ; l'affaire s'achèvera le 4 novembre par un courrier aux services : « Pour ne pas opposer les divergences d'appréciation entre les professionnels qui souhaitent travailler à partir de ces ouvrages et ceux qui ne le souhaitent pas... il n'y aura donc pas de rappel systématique. Un travail va, par ailleurs, être mis en place, qui associera les animateurs concernés, pour déterminer, pour l'an prochain, des modalités de choix des ouvrages qui correspondent aux souhaits et besoins de chaque école ». Une victoire en demi-teinte, peut-on lire dans L'Ob's du 8 novembre, pour certains professionnels ainsi que pour Thierry Magnier : « Il y a quand même eu une

censure à un moment donné. Il aurait été plus intelligent de reconnaître un dysfonctionnement, il y a quatre semaines. Au lieu de ça, ils ont laissé pourrir la situation. D'ailleurs, personne à la DASCO ne m'a informé officiellement de ce retour sur la décision, et je ne sais toujours pas quelles images ont pu choquer ». En effet, que reproche-t-on au juste à ces livres ? Quelles sont les vignettes incriminées ? Personne ne répond clairement à la Ville de Paris, un fonctionnaire évoque « la chose sexuelle ». Laissons les livres « se défendre eux-mêmes ».

« Cinq ans après la parution d'Alpha... directions (primé au festival d'Angoulême), Jens Harder reprend le fil de son grand œuvre et livre les 368 pages très attendues de Beta... civilisations (première partie). Alpha résumait quatorze milliards d'années de vie sur la Terre, depuis le Big-Bang jusqu'à l'apparition des premiers hommes ; Beta prend la suite, s'intéresse à l'évolution des hominidés sur quatre millions d'années et zoome sur 30 000 ans d'histoire des civilisations humaines, jusqu'au début de l'ère chrétienne. La matière est si riche qu'il faudra deux volumes pour en venir à bout. Dans cette première partie, Jens Harder aborde des sujets tels que le développement des primates, l'invention du feu, l'apparition du langage, la sédentarisation, l'architecture, l'élevage, le développement des cités, l'émergence et le déploiement des différentes formes d'art. Fidèle à sa méthode, il organise un kaléidoscope d'images empruntées aux sources les plus diverses (peintures rupestres, tableaux anciens, illustrations, vignettes de BD,

► « Ces livres abominables » : <https://www.franceinter.fr/emissions/le-billet-de-francois-morel/le-billet-de-francois-morel-28-octobre-2016>

cartes, diagrammes, photographies, images de films, animations informatiques, etc.) et les combine pour produire un flux séquentiel de plus de 2000 dessins. Le sens, inépuisable, naît des rapprochements inattendus entre ces visions hétéroclites qui bâtissent la somme des rêves, des idées et des représentations nées de l'aventure humaine. Le volume 2 de Beta, prévu pour 2020 au plus tard, se concentrera sur l'histoire des deux derniers millénaires ».

Évoquant son Dictionnaire, Katy Couprie déclare : « Ce projet est né à la fois de ma curiosité pour le corps comme sujet et de mon goût immodéré pour l'univers des livres anciens d'anatomie. L'enjeu pour moi est d'y partager mon émerveillement pour le corps humain et la fascination qu'exercent les images de celui-ci depuis l'enfance. J'ai choisi d'inscrire ce livre dans la forme du dictionnaire – « rejoué » – qui me permet de mêler érudition et coq-à-l'âne, sérieux et humour, dans une forme accessible aux jeunes lecteurs ».

« Ce dictionnaire enjoué et tout en couleurs s'intéresse de près au corps humain, le nôtre. Qu'on soit petit, moyen ou grand, il propose de soigner sa curiosité sans jamais la guérir en en tutoyant ses mots. Le regard malicieux et le sourire en coin, on y fera connaissance à sa guise, par le menu de A à Z, en sautant du cou à l'âme ou encore simplement en regardant les images... Comme aux premières heures du livre où artistes et scientifiques œuvraient main dans la main pour la médecine,

la parole de l'anatomiste vient ici ajouter à certaines définitions pour partager question et fascination du corps. (...) Si ce dictionnaire convoque les différents registres de la langue, jusqu'au langage familier, le vocabulaire argotique en est totalement exclu. Que les parents soient sur-le-champ rassurés, aucun gros mot ne s'y trouve. Ils peuvent donc sans crainte laisser cet ouvrage entre toutes les mains. Comme d'illustres prédécesseurs avant lui, le Dictionnaire fou du corps mise gros sur l'illustration, sachant par ailleurs que les images du corps ont toujours fait recette. Ce dictionnaire espère simplement être digne de ce nom en conviant ses lecteurs à une visite tant savante que ludique à l'intérieur du corps, tout en donnant matière à rêver à travers lui, entre les lignes, sous la peau des images, au fil des pages et à la plume ».

Sous cette affaire très parisienne se tiennent de vraies questions : quel savoir-lire veut-on développer chez les enfants (quels sujets, quelles formes) pour quel esprit (curieux, critique, inventif) ? C'est tout le rapport à l'écrit des apprentis qui est posé dans cette « aventure », la possibilité offerte de se servir des livres comme des machines à questions et des thèmes comme des sources de réflexion. Lit-on pour écouter des histoires ou pour s'en fabriquer ? Écrivon pour bercer les rêves des lecteurs ou pour les obséder, pour reprendre la formule d'Umberto Eco ? Les Actes de Lecture consacreront un dossier à ce sujet dans le prochain numéro tant la censure est riche d'intentions et de sous-intentions : les bonnes lectures pour les enfants (pour le peuple) sont celles qui font débat. Ces deux livres font assurément partie des ouvrages à avoir dans sa bibliothèque ●